



LES ÉCHOS DE LANDÉBIA

Bulletin municipal n° 13 Novembre - Janvier 23



*Mr Le Maire, les conseillers municipaux, les Jeunes
Conseillers et les employés communaux vous souhaitent une belle*

Année 2023

Et vous présentent tous leurs vœux de bonheur et de santé.



Cérémonie des vœux de la municipalité

Chères Landébianaises, chers Landébianais

Pour la 1ère fois depuis notre élection, nous avons pu enfin se rencontrer au cours de cette cérémonie des vœux, qui est un moment important dans la vie d'un maire. Un moment de partages et surtout d'échanges...

Vous étiez nombreux à avoir répondu à mon invitation et je vous en remercie chaleureusement, également pour votre écoute et l'attention que vous m'avez témoignée.

Devant une salle remplie, à l'aide d'un diaporama dynamique (que vous pouvez retrouver sur le site de la commune), nous avons retracé les actions accomplies depuis le début du mandat, malgré des années de crises sanitaires, et présenter les projets et objectifs pour les années à venir.

Pour être au plus près de vous et de la vie communale, nous avons mis en place une communication complète, diversifiée et réactive : Facebook, le site internet et l'application Panneau-Pocket ; et bien sûr notre bulletin municipal.

En travaux réalisés, nous avons dû reprendre des travaux effectués les années précédentes mais qui manquaient de fonctionnalité comme l'accessibilité d'une cour, des maisons avec des infiltrations d'eau. Les travaux dans le cimetière ont été achevés. Pour l'église, le clocher et le mur d'enceinte ont été démoussés et dévégétalisés et les joints du mur refaits. 26200 € ont été investis pour l'église auxquels 3800€ vont s'ajouter pour l'éclairage intérieur.

L'épicerie a également bénéficié de travaux : 5800€ pour la rampe d'accès, les faux-plafonds et l'électricité. Une demande de subvention va être déposée après l'obtention des devis pour changer les portes et baies vitrées.

L'appartement au-dessus de la mairie, 13800€ ont été nécessaires pour des réfections, des réparations dues notamment à un manque d'isolation et des malfaçons à la rénovation de celui-ci. Un gros budget est encore à prévoir pour que cet appartement soit rendu habitable et assaini.

Le plus gros chantier entrepris est l'effacement de réseau (électricité et téléphone) de la rue du Clos Bignon qui a coûté à la commune 100 000 € (sur un total de 173 000 €), avec intervention de la Saur (eau) et Dinan Agglomération (eaux usées). Une borne incendie y a été installée pour 3200€. Le goudron sera entièrement refait après le passage de la fibre.

En prévision de la fibre, qui devrait arriver en 2025, l'adressage est finalisé. Il reste la mise en place des nouvelles plaques, qui ne devrait tarder. Quant à notre service communal, l'Agence Postale fonctionne très bien. Elle double son chiffre d'affaires tous les ans. Pour rappel, 1054 € nous sont versés mensuellement par La Poste.

Un petit point sur les achats groupés mis en place depuis cette année : 3 secteurs fonctionnent aujourd'hui : la mutuelle santé, le bois de chauffage et le fioul pour lequel 12 personnes sont déjà inscrites. Pour les pellets, pas possible cette année vu les problèmes d'approvisionnement et la flambée des prix.

Notre état civil, depuis 2020 : nous avons célébré 6 mariages et 3 baptêmes républicains ; accueilli 11 naissances et enregistré 10 décès. Aujourd'hui, la commune compte 520 habitants, en population DGF.

Et, une belle avancée pour notre commune, un dossier compliqué depuis des années, a connu une belle issue. La Résidence des Pommiers est solutionnée : 3 maisons adaptées PMR (pour + de 64 ans) et 3 maisons pour jeunes primo- accédants vont pouvoir sortir de terre.

Ce qui nous amène à présenter nos objectifs et projets pour les années à venir.

Une sécurisation de la voirie est en réflexion pour adhérer au label « ville prudente » en collaboration avec le département et la gendarmerie.

Un grand projet qui est la réhabilitation du terrain de foot en terrain « intergénérationnel » avec parc de promenade, verger conservatoire, serre municipale, pumtrack... Une maquette est présentée à la mairie.

Un autre grand projet : la rénovation de notre école (remises aux normes, normes PMR, aération-ventilation, chauffage, isolation, intégration des énergies renouvelables) avec doublement de la surface du bâtiment nouveau pour la partie pédagogique ; rénovation de l'école historique pour le périscolaire et bibliothèque. Notre cahier des charges est déjà finalisé.

En étude également, la mutualisation de panneaux solaires à la salle des fêtes, l'école et sur les toitures des particuliers (si souhait).

Le problème des lagunes devrait être solutionné en partie cet été. Ce qui permettrait d'obtenir l'obtention de nouveaux permis de conduire. 3 permis ont été déjà accordés pour des maisons individuelles.

Et bien sûr, toujours à l'esprit, la biodiversité : au futur terrain intergénérationnel, autour du lavoir avec la création d'une mare et un chemin bordant notre rivière.

C'est donc une année 2023 riche en projets et réalisations qui s'ouvre à nous.

Soyez sûrs que nous continuerons, mon équipe et moi – même, à appliquer une gouvernance au plus près des Landébianaises et Landébianais, et seront toujours disponibles pour répondre à vos attentes. Ensemble, nous écrivons une nouvelle page de l'histoire de notre commune.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle année.

Patrick Durand



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 novembre 2022 à 20h30 à la mairie

PRESENTS : DURAND P., LAGRENE C., OLIVIER L., DANIEL C., CARO P., DURAND A., RIOU K., DELAMOTTE M.

ABSENTS : BOURDONNAIS D. DELAMOTTE M. donne procuration à DANIEL C.

SECRETAIRE : OLIVIER L.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE 2021

Pour donner suite à l'intervention d'André Durand, membre du syndicat du Frémur et de Mr le Maire, le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de l'eau potable 2021 est validé par 8 voix pour.

INDEMNITE DES ELUS

L'indemnité de fonction de Christian Lagrené, 1^{er} adjoint, passe de 6,43% à 9,9%, à 8 voix pour.

L'enveloppe indemnitaire totale maximum est respectée.

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT

Afin de gérer les états des lieux d'entrée et de sortie des locations des salles communales, le conseil municipal valide, à 8 voix pour, la création d'un emploi permanent au grade d'adjoint technique, d'une durée hebdomadaire de 1h30.

BORNE INCENDIE RUE DU CLOS BIGNON

Le conseil municipal valide, à 8 voix pour, le devis de la SATEC d'un montant HT de 2 650 €, pour la fourniture et la pose d'une borne incendie, lors des travaux de renouvellement de conduite d'eau potable Rue du Clos Bignon.

TARIF SALLE DES FETES

Le conseil municipal, à 8 voix pour, décide de facturer la consommation électrique aux locataires de la salle des fêtes, au tarif suivant : 0,237 € par KW.

Les tarifs de location avec chauffage actuellement en vigueur sont donc supprimés.

Le tarif électrique nouvellement fixé s'appliquera pour chaque location.

REPAS CCAS

Le conseil municipal a retenu la proposition de menu du traiteur Briochin, pour 28,93 € par personne.

Le repas est offert pour les habitants de plus de 65 ans.

L'animation sera assurée par Fred pour 400 € la prestation, dont 50 € de transport.

Une boîte de chocolat sera offerte aux résidents en EHPAD.

TRAVAUX SALLE DES ASSOCIATIONS

Le conseil municipal valide le devis de Gilles BRIEND, de PLEVEN, pour des travaux d'électricité et de plomberie salle des associations, pour 2 335,87 € HT.

Le conseil municipal valide le devis de Gilles BRIEND, de PLEVEN, pour l'installation d'une prise RJ45 pour salle des associations, salle informatique bibliothèque et scène, pour un montant HT de 2 046,37 €

SUBVENTION ASSOCIATION

L'association de fléchettes LANDEBIADARTS, créée le 21 octobre 2022, va bénéficier d'une subvention de 500 € pour l'aider dans son démarrage.

Les autres associations communales percevront 200 €, sous condition de réception d'une demande de subvention, accompagnée du bilan de l'association.

QUESTIONS DIVERSES

Projet rénovation école : Concertations et réunions ADAC/CEP/Directrice de l'école et équipe enseignante/mairie en octobre et visite complémentaire de l'école.

Remise du cahier des charges à ADAC et CEP. Elaboration des avants projets pour fin d'année 2022.

Adressage : Toutes les commandes sont validées et réceptionnées.

Achats groupés : Concernant le Fuel, la mutuelle santé et le bois de chauffage : actif.

Pour les pellets : Aucune commande passée par les habitants à cause de l'envolée des prix et la rareté des produits. (12 € le sac).

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 décembre 2022 à 20h30 à la mairie

PRESENTS : DURAND P., OLIVIER L., DANIEL C., CARO P., DURAND A., RIOU K., DELAMOTTE M.

ABSENTS : LAGRENE C. donne procuration à DURAND P., D. BOURDONNAIS.

SECRETAIRE : DELAMOTTE M.

RAPPORT D'ACTIVITES DINAN AGGLOMERATION 2021

Après présentation, Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités de Dinan Agglomération pour 2021.

DEVIS PORTE LOGEMENT COMMUNAL

Le devis établi par l'entreprise CARO pour la fourniture et la pose d'une nouvelle porte pour l'appartement au-dessus de la mairie s'élève à 2 692,03 € HT.

Il est validé à 5 voix pour.

DEVIS TRAVAUX SALLE DES FETES

Le conseil municipal valide à 8 voix pour le devis de Gilles BRIEND de PLEVEN pour :

- Des travaux de fourniture et pose de prises et la fourniture de 2 réfrigérateurs pour la salle des fêtes, pour un montant HT de 3 749,43 €
- Des travaux d'éclairage de l'intérieur de l'église pour un montant HT de 3 164,66 €.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le conseil municipal décide de verser au Grand Forum des Associations une participation financière à hauteur de 0,30 € par habitant, soit 138,60 €

TARIF SALLE DES FETES

Le conseil municipal, à 8 voix pour, décide de faire évoluer les tarifs de location suivants :

- Couvert complet : 0,60 € par personne,
- Sono : 50 € par location,
- Vidéoprojecteur : 30 € par location.

Une caution de 1 500 € sera demandé pour la location de la sono et/ou du vidéoprojecteur.

La trousse de secours mise à disposition dans la salle sera facturée au prix d'achat en cas de disparition ou d'utilisation disproportionnée.

AIDE ACQUISITION COMPOSTEUR – RECUPERATEUR D'EAU - ARBRE

Afin de sensibiliser les habitants sur les enjeux du développement durable, le conseil municipal décide :

- D'accorder une subvention de 30 € pour l'achat d'un composteur,
- D'accorder une subvention de 30 € pour l'achat d'un récupérateur d'eau,
- D'accorder une subvention de 15 € pour l'achat et la plantation d'un arbre.

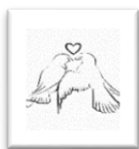
État civil

Nous publions ci-dessous les actes d'état civil recensés depuis la parution du dernier bulletin après accord des intéressés ou de leur famille.



Naissance :

Néant



Mariages :

Néant



Décès :

Néant



Nécrologie :

Mme Germaine Lévêque, notre doyenne, nous a quittés lundi 16 janvier dans sa 101 -ème année. Nous avons honoré en mars dernier Germaine lors de ses 100 ans au cours d'un après-midi festif. Depuis ses 20 ans, Germaine habitait la commune où elle s'est installée comme couturière à domicile tout en accompagnant son mari dans ses tournées d'épicier itinérant.

Par la suite, elle est devenue ATSEM à l'école et s'est occupée de plusieurs jeunes ou moins jeunes enfants de la commune, devenus grands maintenant. D'ailleurs, certains étaient venus lui rendre un hommage à l'occasion de ses 100 ans. En 1983, Germaine prit sa retraite et se consacra aux lotos et nombreux jeux entre amis.

Germaine laisse derrière elle 2 enfants, 3 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants à qui nous adressons nos plus sincères condoléances.



Les différents ateliers communaux proposés et à venir

Lors des vœux, nous avons sollicité votre aide pour différents ateliers qui seront mis en place tout au long de cette année. Nous remercions d'ailleurs ceux déjà inscrits et vous solliciterons dès que la mise en place d'un de ces ateliers sera prévue.

Si d'autres personnes souhaitent également s'investir dans la commune, vous êtes les bienvenus et vous pouvez vous inscrire par mail mairie-landebia@orange.fr ou par Messenger sur Facebook.

ATELIER 1 : la réhabilitation du terrain de foot

L'idée est de transformer le terrain de foot inutilisé depuis 20 ans en un jardin à l'extérieur du bourg, en s'appuyant uniquement sur les compétences et l'énergie des élus et des habitants de la commune. Le projet s'est matérialisé grâce à la maquette présentée et a dépassé nos espérances : espaces différenciés séparés par des haies, fruitiers, serre municipale, hôtels à insectes, refuges à papillons, jeux pour les enfants, terrain de pétanque, pumtrack, lieu de promenade...

L'objectif étant de créer un lieu de vie et de rencontres.



ATELIER 2 : le fleurissement

Embellissement de la commune par des ateliers participatifs ouverts à tous, animés par Lydie, responsable du service municipal des espaces verts.

Rue de la Croix Saint Hubert
Rue du Hautrel
Terrain de foot
Entrées bourg
Devant salle des fêtes
Lotissement des landes

...

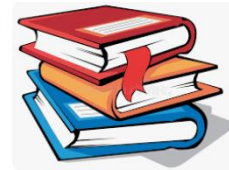
ATELIER 3 : Une nouvelle association

En rencontrant et en parlant avec les Landébianais, certains ont soumis l'idée et pourquoi pas la volonté de relancer une association qui permettrait justement de pouvoir se retrouver, faire des rencontres tout en se divertissant, en créant des fêtes, des repas... La nouvelle association permettrait de développer le lien entre les habitants et proposer des loisirs pour tous.



ATELIER 4 : La Bibliothèque

Trier et ranger les livres
Inventorier informatiquement les livres
Assister à la formation de bibliothécaire
Accueillir et orienter les adhérents à la bibliothèque
Gérer les boîtes à livres



Le dispositif argent de poche

Le dispositif « argent de poche » donne la possibilité aux adolescents(es) âgés de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie.

Ces chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires : du 20 au 24 février.

En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une indemnité de 15 € par jour. Les jeunes peuvent être accueillis dans différents services de la mairie : administration, services techniques, etc. afin d'accomplir des missions diverses.

Si vous êtes intéressé(e)s, vous devez vous inscrire à la mairie.

A votre agenda...

L'Association des Parents d'Élèves vous propose :

- ✚ **Samedi 11 mars : REPAS COUSCOUS** cuisiné par Jean-Marc, salle des fêtes de Néven ; places limitées ; réservation au 06.82.69.35.38.
- ✚ **Samedi 1^{er} (20h) et dimanche 2 Avril (15h) : THEATRE** par la troupe « Les Fous à Lié » à la salle des fêtes de Landébia.
- ✚ **Du 15 au 28 Avril : BENNE A FERRAILLE** à Néven (derrière la supérette) ; contact au 06.82.43.58.65.

Le Club de l'Espérance vous invite...

- ✚ **Dimanche 19 mars : THEATRE** par la troupe de Plumaugat à la salle des fêtes.
- ✚ **Vendredi 7 avril : Assemblée Générale du club à 11h**



Week-end des **18 et 19 février : 'OPEN DES TAVERNIERS** (tournoi de fléchettes) organisé par Landebiadarts.

Le Club Informatique vous invite le **23 avril pour un dimanche théâtral.**



Réservations de la salle des fêtes



Nouveauté : Pour vos locations, possibilité de louer sono et vidéoprojecteur

Si vous souhaitez louer la salle des fêtes, sur le site internet de la commune « mairie-landebia » vous pourrez voir toutes les disponibilités. Désormais, via le site, vous pouvez faire également vos pré-réservations en ligne. Votre réservation ne sera effective qu'après avoir reçu un mail de confirmation ; restera alors le dossier à compléter en mairie. Vous pouvez aussi réserver directement à la mairie.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à venir ou à appeler la mairie au 02.96.84.48.31 ; une plaquette est également disponible à l'accueil.

LOCATAIRE	LOCATION	Obsèques <u>ou</u> Apéritif	TARIF <u>½</u> journée	TARIF JOUR	TARIF WEEK- END
Habitant de Landébia	Grande salle		50.00€	100.00€	150.00€
	Grande salle + cuisine	30.00€	65.00€	130.00€	195.00€
	Petite salle			40.00€	40.00€
	Petite salle + cuisine			70.00€	70.00€
Association communale	Grande salle				
	Grande salle + cuisine	30.00€	15.00€	30.00€	30.00€
	Petite salle				
	Petite salle + cuisine			30.00€	30.00€
Hors commune (particulier ou association)	Grande salle		75.00€	150.00€	225.00€
	Grande salle + cuisine	50.00€	100.00€	200.00€	300.00€
	Petite salle			50.00€	50.00€
	Petite salle + cuisine			90.00€	90.00€

Important : la consommation électrique (chauffage et autre) sera facturée 0,237 € par KW aux locataires de la salle des fêtes.

AUTRE	TARIF	
Location Sono	50.00€ par location	Caution : 1500€
Location vidéoprojecteur	30.00€ par location	Caution : 1500€
Location couverts	0.60€ par couvert	
Remplacement casse ou perte vaisselle et matériel	Prix d'achat + frais (livraison, traitement)	

Depuis le 1^{er} janvier, La Poste procède à quelques changements dans son offre et propose un nouveau service.

Depuis janvier, les timbres rouges ne sont plus commercialisés qu'en ligne (e-lettre rouge) accessible depuis laposte.fr, avec votre compte La Poste ou depuis un bureau de Poste. Vous pourrez toujours utiliser les timbres rouges en votre possession passé la date du 1er janvier 2023. Les courriers affranchis avec des timbres rouges seront simplement distribués en 3 jours contre 1 précédemment.

Les courriers acheminés avec un timbre vert (1.16€ jusqu'à 20 grammes) seront, eux, distribués en 3 jours au lieu de 2. En plus de sa présentation physique, le timbre vert sera bientôt disponible, en ligne, sous une forme numérique, avec un code à recopier sur l'enveloppe.

Matérialisé par un timbre turquoise avec un QR Code, la Lettre Services Plus a été mise en place à partir du 1er janvier 2023. Voici en quoi cela consiste. Au prix minimal de 2,95 euros (variable en fonction du poids, N.D.L.R.), la lettre ou le petit colis, jusqu'à deux kilos, bénéficieront d'un suivi. Mais vous pourrez activer, depuis laposte.fr ou votre compte La Poste, une option pour que vous receviez des notifications à chaque étape de l'expédition. Les délais, donnés à titre indicatif par La Poste, font état de deux jours ouvrables pour la livraison (du lundi au samedi) avec ce timbre turquoise en France métropolitaine.



PREVENTIONS DES INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone résulte particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de production d'eau chaude et de chauffage, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation. Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les chauffages d'appoint utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique. Le maintien d'une aération permanente dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an, demeurent les principaux gages de sécurité.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les consignes de bonne conduite sont : aérer immédiatement les locaux, arrêter les appareils de combustion, faire évacuer les lieux, appeler les secours (112, 18 ou 15), ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel.





POUR RESTER BRANCHÉ, ÉLAGEZ

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres. Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie. Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de solution dangereuse et/ou complexe.



RISQUE DE COUPURES D'ÉLECTRICITÉ



Le risque de délestages, ciblés et temporaires, est de plus en plus évoqué par le gouvernement et les gestionnaires d'électricité. Avec la chute des températures et la crise de l'énergie que l'hexagone traverse, le mois de février présente un risque « élevé » en termes de ruptures d'approvisionnement en électricité. En cas d'alerte rouge, le gestionnaire pourra demander à Enedis, en charge de la distribution de l'électricité, de couper l'électricité de manière temporaire pendant les pics de consommation, entre 8 heures et 13 heures et entre 18 heures et 20 heures. L'objectif sera d'éviter le black-out général. Afin de disposer de l'information de risque de coupure dans les meilleurs délais, l'application Ecowatt

(Ou site internet monecowatt.fr) permet d'être prévenu en cas d'alerte vigilance coupure. Il permet de connaître le niveau de tension du système électrique avec trois couleurs : • vert : situation normale ; • orange : système électrique tendu ; • rouge : système électrique dans une situation très tendue.

Le signal Ecowatt orange ou rouge est annoncé trois jours à l'avance, par SMS en cas d'inscription au système d'alerte ou par l'application, afin de permettre à chaque consommateur de s'organiser au mieux pour intensifier ses écogestes.

~~~~~



## DEMARCHAGE COMMERCIAL ABUSIF

### **Dinan Agglomération appelle les particuliers à la vigilance !**

Méfiance à la suite de la **recrudescence de démarchage commercial** téléphonique et à domicile pour inciter les particuliers à faire réaliser des travaux d'économie d'énergie sur **les communes de Dinan Agglomération !**

Certaines entreprises proposent des retours sur investissement alléchants voire des installations « autofinancées » de panneaux photovoltaïques. L'autofinancement, qui fait apparaître un coût final nul pour le particulier, est présenté comme assuré par les aides, des primes et la vente de la production d'électricité. Cependant, la production d'électricité annoncée lors du démarchage est souvent fortement surestimée, les aides ou primes inexistantes.

Des entreprises proposent de venir chez vous réaliser un diagnostic énergétique gratuit et/ou obligatoire, suivi de travaux d'isolation à coût quasiment nul, également assurés par des aides et les économies d'énergie. Rappelons que ces diagnostics n'ont de caractère obligatoire que lors de la vente ou de la mise en location d'un bien immobilier.

**Attention, il s'agit d'arguments pour obtenir un rendez-vous à domicile.**

En outre, ni l'Espace Conseil France Rénov', ni aucune institution publique officielle (ADEME, Etat,) n'ont missionné d'entreprise pour quelque démarche commerciale que ce soit. Ces entreprises ne sont pas non plus mandatées par un ministère ou une collectivité territoriale.

**Face à la hausse des prix de l'énergie, de nouvelles aides exceptionnelles ont été mises en place par le Gouvernement. Les connaissez-vous ?**

[Chequeenergie.gouv.fr](http://Chequeenergie.gouv.fr)

**Chèque énergie Fioul**

En fonction de votre situation, un chèque énergie exceptionnel Fioul 2022 d'un montant de 200 € ou 100 €

&

**Chèque énergie Bois**

En fonction de votre situation, un chèque énergie exceptionnel Bois 2022 d'un montant de 50 € à 200€

## PERMANENCES HABITAT

Les plannings des permanences Amélioration de l'Habitat (Opérateur Cité métriee/Adil) et permanences de l'Espace Conseil France Rénov' pour l'année 2023,

**PERMANENCES HABITAT 2023**

Vous envisagez de réaliser des travaux d'économies d'énergie dans votre logement, et souhaitez connaître les aides auxquelles vous pouvez prétendre ?  
Isolation, chauffage, eau chaude, ventilation, énergies renouvelables,  
Dinan Agglomération vous propose de prendre rendez-vous avec un conseiller en maîtrise de l'énergie, afin de répondre à vos questions.

de 9h à 12h

|                |             |                                   |
|----------------|-------------|-----------------------------------|
| <b>JANVIER</b> | Mercredi 11 | Maison intercommunale de Caulnes  |
|                | Mercredi 18 | Maison intercommunale de Plancoët |
|                | Mercredi 25 | Mairie de Plouasne                |
| <b>FÉVRIER</b> | Mercredi 01 | Maison intercommunale de Broons   |
|                | Mercredi 08 | Maison intercommunale de Matignon |
|                | Mercredi 15 | Maison intercommunale de Caulnes  |
|                | Mercredi 22 | Maison intercommunale de Plancoët |
| <b>MARS</b>    | Mercredi 01 | Mairie de Plouasne                |
|                | Mercredi 08 | Maison intercommunale de Broons   |
|                | Mercredi 15 | Maison intercommunale de Matignon |
|                | Mercredi 22 | Maison intercommunale de Caulnes  |

**DINAN**  
AGGLOMÉRATION

**PERMANENCES HABITAT 2023**

**ADIL**

Vous êtes propriétaire ou locataire et vous avez des questions relatives votre logement ? Venez rencontrer l'un des conseillers de l'ADIL. Il pourra vous renseigner gratuitement sur différents volets : juridique, financier, fiscal etc. Sur rendez-vous au 02 96 61 50 46.

de 9h à 12h

|                |          |       |
|----------------|----------|-------|
| <b>JANVIER</b> | Jeudi 12 | Dinan |
|                | Jeudi 26 | Dinan |
| <b>FÉVRIER</b> | Jeudi 9  | Dinan |
| <b>MARS</b>    | Jeudi 9  | Dinan |
|                | Jeudi 23 | Dinan |

**DINAN**  
AGGLOMÉRATION

**PERMANENCES HABITAT 2023**

**OPÉRATEUR ANAH**

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur et vous êtes éligible au dispositif de l'Anah Maprimerénov'Sérénité (rénovation énergétique ou adaptation du logement). Vous pouvez rencontrer un opérateur Anah pour vous renseigner sur votre projet et les aides mobilisables. Sur rendez-vous au 02 98 96 44 67.

|                | de 10h à 13h |         | de 14h à 17h     |  |
|----------------|--------------|---------|------------------|--|
| <b>JANVIER</b> | Jeudi 12     | Dinan   | Matignon         |  |
|                | Jeudi 19     | Évran   | Dinan & Plancoët |  |
|                | Jeudi 26     | Broons  | //               |  |
| <b>FÉVRIER</b> | Jeudi 09     | Dinan   | Matignon         |  |
|                | Jeudi 16     | Évran   | Dinan & Plancoët |  |
|                | Jeudi 23     | Caulnes | //               |  |
| <b>MARS</b>    | Jeudi 09     | Dinan   | Matignon         |  |
|                | Jeudi 16     | Évran   | Dinan & Plancoët |  |
|                | Jeudi 23     | Broons  | //               |  |

**OBJETIF CITOYEN**

**LE RECENSEMENT MILITAIRE**  
donne des **DROITS**

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

**QUI ?** Garçons et filles de nationalité français  
**OÙ ?** À la mairie de ton domicile  
**QUAND ?** Dès 16 ans  
**AVEC QUOI ?** Ta carte d'identité  
 Le livret de famille  
**POURQUOI ?** Un justificatif de domicile  
 Pour être inscrit sur les listes électorales  
 Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique  
 (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc)

www.defense.gouv.fr  
 Rubrique "Jeunes et JADP"

SGA



## La commune sur l'application Panneau-Pocket

Panneau-Pocket est une application disponible sur smartphone ou ordinateur qui renseigne et alerte sur tous les aspects pratiques de la vie municipale. Le service concerne depuis 2017 près de 7 000 structures comme les communes. C'est avant tout un nouvel outil pour plus d'autonomie et de liberté d'accès à l'information. Vous pourrez y retrouver tous les aspects pratiques tels que des coupures d'eau à venir, les prévisions de travaux, les manifestations culturelles ...

**Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants.**

*Si vous avez besoin d'aide pour installer cette application, n'hésitez pas à passer à la mairie, on vous aidera.*

## L'INFORMATION EN DIRECT DE LANDÉBIA SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

### SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery.**



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **Landébia** ou **le code postal 22130** et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

BONNE UTILISATION !





## Cérémonie du 11 Novembre

Par René Cuadrado



Ce 11 novembre 2022, à 11 heures, vent frais mais du beau temps,

la population de LANDEBIA s'est réunie au monument aux morts,

avec de nombreux enfants afin de célébrer le 104ème anniversaire de l'Armistice.

Après le dépôt de gerbe, des « paroles d'enfants » recueillies dans diverses écoles en France, concernant la guerre sont lues par trois de nos jeunes, certaines donnent à réfléchir : « A la place de sortir les armes, il faudrait s'expliquer, ça tuerait moins de gens » ou encore : « On se bat pour gagner des pays, ça ne sert à rien » et aussi : « je n'ai pas envie de perdre mes parents » !

Viennent ensuite les lectures « Transmettre nos valeurs et défendre les libertés » en rappelant que le premier conflit mondial a sacrifié un million quatre cent mille hommes, de 20 à 40 ans, pour le seul bilan militaire. Ces morts sont symbolisés par le Soldat Inconnu qui repose sous l'Arc de Triomphe, auquel nous rendons hommage lors de chaque journée Nationale du Souvenir.

Lecture par Patrick DURAND, Maire, du message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la mémoire, qui rappellent « que le 11 novembre 1918, à 11 heures, c'était l'Armistice et la fin de quatre terribles années de combat. La guerre est finie. Reste un traumatisme mondial 10 millions de soldats ont été tués, 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins. Les morts sont presque aussi nombreux parmi les civils »

« Le sacrifice de nos Poilus nous rappelle que la Paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires car « ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir » écrivait Anatole France » .

Venait ensuite, l'appel des morts et la sonnerie aux morts puis quelques instants de recueillement.

Nous avons écouté une musique militaire « La Strasbourgeoise » et clôturé la cérémonie par la Marseillaise.

Patrick DURAND remerciait les porte-drapeaux, Vincent Renault et Jonathan Jouble, (une première pour Jonathan), Julien Eon répondait pour l'appel des morts.

Un grand remerciement à tous ceux qui ont pu venir et qui soutiennent l'Amicale des Anciens Combattants de LANDEBIA, ainsi que pour la collecte des Bleuets, la somme sera entièrement reversée à l'ONAC de Saint-Brieuc, qui vient en aide aux Veuves et orphelins de tous les conflits.

Patrick Durand et la municipalité nous invitaient à regagner la salle des fêtes pour un vin d'honneur.

Un repas, pour ceux qui le souhaitaient, (30 personnes) était pris au restaurant « La Pénate » à PLUDUNO.

C'est une grande satisfaction d'avoir davantage de monde pour la célébration de l'Armistice et principalement de jeunes enfants, en qui nous portons l'espoir de la transmission générationnelle. La guerre de 1914-1918, guerre de tranchées, fut une horreur !



R.C



~~~~~



L'Association des Parents d'Elèves

Gôûter d'Halloween



Cet après- midi là, tous les petits monstres, vampires, fantômes, sorcières, squelettes se sont amusés lors de la boum organisée par l'Ape pour fêter Halloween.

Ils ont pu dévorer les affreux et délicieux gâteaux préparés par les familles. D'ailleurs, il a fallu désigner le gâteau le plus effrayant... ce qui n'a pas empêcher leur dégustation.





Passage du Père-Noël dans les classes

Comme chaque année, le vendredi
des vacances

Nos petits écoliers ont eu la visite
surprise

Du Gros Bonhomme Rouge.

Le Père-Noël est venu apporter de
nombreux

Cadeaux pour les classes et a offert
Un livre à chaque enfant.



Crédit photo Facebook APE

Repas des chasseurs du 19 novembre 2022

LANDEBIA
19 Novembre 2022
REPAS A EMPORTER A LA SALLE DES FETES
A PARTIR DE 14H00 à 17H00

Crudités- Terrine de Sanglier
Sanglier
Dessert



PRIX : 12€ par parts à emporter

Réservation avant le 15 Novembre 2022

02 98 84 45 13 Claude ROUILLE
06 75 90 90 65 Mickaël DELAMAIRE
06 07 04 39 62 Louis KERMEUR

Organisation Amicale Des Chasseurs de LANDEBIA
Port du masque et gants barrières Obligatoires



Le samedi 19 novembre, l'Amicale des Chasseurs de Landébia a organisé son repas à emporter annuel à la salle des fêtes. Un vrai succès avec 170 parts vendues. Un bon menu autour du sanglier.

Le Président, Mickaël Delamaire se dit satisfait du succès remporté et remercie tous ceux qui ont participé aux corvées de légumes et autres préparations pour la confection de ce repas.



ATELIER CREATIF du Mercredi 7 Décembre

L'après-midi, encadrés par des mamans, des enfants de la commune ont confectionné des photophores et des suspensions de Noël pour le sapin.

La classe de Stéphanie avait participé également à la décoration de ces objets.

Ils ont pu laisser leur imagination les guider pour créer, décorer, peindre.

Un bon moment de complicité et de partage avec un goûter bien mérité.

On a pu voir leurs créations sur les tables du repas du CCAS et décorer le buffet de la cérémonie des vœux.

Et leurs personnages habiller le sapin de la salle des fêtes. Bravo à tous.



~~~~~

## Lydie et ses stagiaires



En décembre, Lydie, notre employée communale, a pu accueillir Tristan pour 3 jours de stage. Tristan est élève de 3<sup>-ème</sup> à Plancoët et souhaitait découvrir différents métiers. Ainsi avec Lydie, il a pu découvrir les différentes facettes du métier d'employé communal : espaces verts, bricolage, voirie.... Son frère, Mathias, a aussi effectué 1 semaine de stage, qui lui continuera ses études au lycée de Caulnes.



## Club de l'Espérance :

### Journée de Noël et Voyage

*Les voyages ROUILLARD ont organisé les Journées de Noël à CARHAIX. Le Club de l'Espérance y était convié le 08 décembre dans le superbe et remarquable Espace GLENMOR.*

*Les 35 adhérents étaient unanimement satisfaits des prestations qui nous ont été présentées*

*A dix heures le spectacle ENTRES RIRES ET CHANSONS a commencé avec le talentueux Pierre-Yves NOËL Un humoriste – imitateur et chanteur.*

- *Ensuite Sandy SIM une élégante artiste accomplie majestueuse interprétant Dalida.*
- *Et Jean-Pierre VIRGIL le sosie et la voix nous offrant les grands tubes de Michel SARDOU*
- *(Je vole, La Java de Broadway, Les Lac du Connemara .....).*

*Vers 13 heures nous sommes passés à table dans la belle salle de l'Espace ou nous avons dégusté un très bon repas dans une ambiance conviviale. L'animation était réalisée par l'orchestre de Cécile et Dominique MOISAN.*

*La fin de notre excellente après-midi s'est terminée vers 17 h 30, heureux d'avoir passé un excellent moment divertissant et très agréable tous ensemble.*

*A 19 h30 nous étions de retour à Landébia.*

André Durand



Dalida



## Les 20 ans du Club Informatique



Le Club a tenu son assemblée générale en présence de Mr Le Maire qui a souligné le rôle important des associations dans une commune et en a profité pour remercier tous les membres et les présidents des associations de la commune pour leur implication et leur motivation.

C'était aussi l'occasion de fêter les 20 ans du club, créé par Joëlle Lemétayer, toujours présidente aujourd'hui, qui s'était diversifié tout au long des années dans les Loisirs comme la gravure sur bois, sur verre, le dessin et bien d'autres encore activités.

Aujourd'hui, avec les cours d'informatique tous les mardis, le club propose aussi la belote le mardi tous les 15 jours.

Le Club compte aujourd'hui 73 adhérents, 11 membres du conseil d'administration.

Si vous voulez rejoindre ce club, vous pouvez contacter Joëlle au 02.96.84.48.86 ou [Joelle.lemetayer1@wanadoo.fr](mailto:Joelle.lemetayer1@wanadoo.fr).

Après un bon repas servi au et par « Le Chêne au Loup », Jaose d'Lainti a assuré le spectacle en amusant tous les convives avec ses sketches dans le cadre des plus pures traditions populaires ; deux heures de fous rires pour le bonheur de tous.





## Le Repas CCAS du 18 DECEMBRE

Les aînés de la commune de plus de 65 ans ont été invités par le maire et le CCAS, au traditionnel repas de Noël ; premier repas pouvant être organisé depuis le début du Covid . Dans la salle polyvalente, ils étaient 66 à avoir répondu, des annulations étant encore parvenues le matin liées aux maux de l'hiver et du Covid encore présent.

C'est, entourés des conseillers municipaux et des Jeunes conseillers, que tous ont pu profiter de cette journée.

Le Traiteur Briochin avait préparé un menu mêlant velouté de légumes, filet de daurade, paleron de bœuf confit, fromages et entremet Ecureuil. Un menu que tous, on a pu apprécié par sa qualité.

Tout au long du repas, Fred, guitariste et chanteur, nous a fait revoir le répertoire de la chanson française et bretonne, tout en invitant chacun et chacune à le suivre et à danser. Un grand bravo à Alan et son papa Dominique pour leur accompagnement à l'accordéon pour certaines chansons.

Puis est arrivé 16h... avec le coup d'envoi de la Coupe du Monde, retransmise sur l'écran géant de la salle des fêtes.

Un bel après-midi de partage, où tout le monde a pu bien manger, s'amuser et pour certains, profiter d'un grand moment de sport.

Merci à tous d'avoir partagé ces moments avec nous !!

Cette année, le repas se fera le dimanche 26 novembre.



# Portrait .....

## La nouvelle association « LANDEBIADARTS »

Nous sommes une association de joueurs de fléchettes électroniques, « Les Taverniers ».

Nous existons depuis plus de 20 ans, nous pratiquions auparavant à Matignon, et sommes arrivés il y a un an à Landébia, fort bien reçus par Samuel Rohon au Bar Chez Sam patron du bar de ce joli village.

Notre association s'appelle donc à présent « Landébiadarts » et notre bureau est composé ainsi : Alexandre Mousseau : Président David Létrillard : Vice-président Guiwen Renouard : Trésorier Mireille Sarazin : Secrétaire Notre activité est la compétition de fléchettes électroniques, soit par rencontres directes avec des déplacements d'équipes, soit en connexion vidéo. Le but étant de se qualifier pour les finales nationales ayant lieu à Saumur, fin mai début juin.

Avec l'aide de Samuel Rohon nous allons organiser des activités à Landébia, ouvertes à ceux qui le veulent (Open de fléchettes 18 & 19 février 2023, concours de palets, etc.)

